

Directeur de l'école nationale supérieure d'art de Bourges - ENSArt de Bourges (18) H/F

Ref : 2023-1343592

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges (ENSA Bourges)

Localisation

7, rue Edouard Branly 18000 BOURGES

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Expérience souhaitée Non renseigné	
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie A+ (Encadrement supérieur - Emplois de direction)	Management Non renseigné	Télétravail possible Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Le directeur/la directrice aura pour missions, dans le cadre des stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, de :

- définir un projet pédagogique structurant pour les années à venir, conforme aux ambitions d'un établissement national d'enseignement supérieur, tout en mobilisant la communauté de l'école autour de ce projet partagé. En termes d'orientations pédagogiques stratégiques, une attention particulière devra être portée à l'organisation et à l'articulation des différentes formations et mentions, et une réflexion devra être conduite autour de la

spécificité des enseignements, afin d'affirmer l'identité de l'ENSA de Bourges et de renforcer son attractivité ;

- déterminer une stratégie de recherche adossée au projet pédagogique avec des partenaires culturels, artistiques et universitaires bien identifiés, et proposer une gouvernance adaptée (conseil scientifique ou de la recherche) ;
- instaurer des rapprochements et construire des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, ainsi qu'avec des acteurs institutionnels et culturels, afin d'inscrire l'école dans un réseau/maillage territorial et national ;
- inscrire l'école dans le programme d'échanges ERASMUS, tout en poursuivant la politique impulsée en terme d'attractivité et de visibilité de l'école au niveau international ;
- déployer des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des diplômés, en établissant des liens plus resserrés avec les artistes et acteurs des milieux professionnels, et en mettant en place un suivi de la mobilité et du parcours professionnels des diplômés de l'école ;
- piloter le projet immobilier de l'école, en lien avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales, dans une perspective de travaux de réhabilitation lourds susceptibles d'être programmés sur plusieurs années ;
- permettre à l'établissement de retrouver un équilibre budgétaire pérenne, dans le respect des moyens alloués, en le dotant d'outils de pilotage stratégiques (contrat d'objectifs et de performance ; rapport d'activités notamment), de procédures et d'indicateurs de gestion permettant une projection pluriannuelle ;
- renouveler la gouvernance, notamment en renforçant le rôle du conseil d'administration, et améliorer la communication interne et externe de l'école, afin de garantir la qualité du dialogue social au sein de l'établissement ;
- adopter une démarche active de lutte contre toutes formes de discrimination ou de violences, notamment sexistes et sexuelles, et mettre en place des actions en faveur de la sobriété énergétique, en mobilisant l'ensemble de la communauté de l'école (personnels et étudiants) autour de ces enjeux de responsabilités sociales et environnementales.

Profil recherché

Candidat (H/F) ayant occupé des fonctions d'encadrement équivalentes dans un autre établissement d'enseignement ou relevant du domaine culturel.

Justifiant d'une expérience significative dans les domaines de l'art et/ou du design, et de l'innovation, le/la candidat(e) mesure les enjeux économiques, sociaux et culturels liés au développement de la création artistique, dans une approche territoriale, prospective et internationale.

En outre, dans la perspective de la conduite de travaux lourds sur le site historique de l'école, une expertise dans la gestion de programmes/projets immobiliers serait un atout.

Afin d'assurer un pilotage stratégique et opérationnel de cet établissement, la personne candidate devra de préférence s'engager à résider à Bourges ou dans ses environs.

Compétences techniques :

- Excellente connaissance du secteur professionnel des arts visuels ;
- Connaissance approfondie de l'enseignement supérieur artistique et de la recherche ;
- Bonne connaissance des règles de fonctionnement et de gestion d'un établissement public (gestion budgétaire et comptable, pilotage des ressources humaines, dialogue social, expertise juridique notamment).

Savoir-faire

- Capacité à gérer et animer des projets et à travailler en réseaux ;
- Capacité à dialoguer et à communiquer avec l'ensemble des parties prenantes au projet de l'établissement ;
- Capacité à manager des équipes ;
- Capacité à piloter un projet immobilier ;
- Capacité à négocier, faire partager et adhérer ;
- Capacité à être force de propositions, d'innovation et d'adaptabilité.

Savoir-être (compétences comportementales)

Doté de fortes aptitudes relationnelles, le/la candidat(e) est reconnu(e) pour son dynamisme, pour sa capacité à mobiliser des équipes pluridisciplinaires et à dialoguer avec des interlocuteurs variés, autour de projets stratégiques, transversaux et innovants, dans un contexte marqué par d'importantes problématiques bâtimentaires et de forts enjeux territoriaux portés par les acteurs politiques et institutionnels locaux.

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Liaisons hiérarchiques : Autorité sur l'ensemble des agents affectés dans l'établissement.

Liaisons fonctionnelles :

Etablissement sous tutelle du ministère de la Culture- Direction générale de la création artistique (DGCA) –Sous-direction de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la recherche (SDESSR), doté d'un conseil d'administration.

Qui contacter ?

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :
M. Denis Declerck, Sous-directeur des enseignements supérieur et spécialisé, et de la recherche, à la
Direction générale de la création artistique (tél : 01 40 15 84 56 –
denis.declerck@culture.gouv.fr).

Les candidatures (lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae) doivent être adressées :

- A la présidente du conseil d'administration de l'ENSA, Mme Joëlle Couturier, par voie dématérialisée :

directeur@sesame-autisme-cher.org

- En copie au ministère de la Culture, au directeur général de la création artistique, M. Christopher Miles, à l'adresse générique :

recrutement.dgca@culture.gouv.fr

Conditions particulières d'exercice

Le directeur/la directrice est nommé(e) par arrêté du ministre chargé de la Culture pour une période de trois ans renouvelable deux fois, après avis du conseil d'administration.

Poste à forte responsabilité, nécessitant une grande disponibilité.

Statut du poste

Susceptible d'être vacant à partir du 07/02/2024

Métier de référence

Directeur / Directrice d'un établissement public

Qui sommes nous ?

Créée en 1881, l'École nationale supérieure d'art de Bourges est installée dans un bâtiment classé, en plein centre historique de la ville. En 2022, elle compte 56 ETP, dont 22 enseignants, et 151 étudiants. 28 étudiants sont des étudiants étrangers, essentiellement originaires de Chine, Taiwan et de Corée du sud. En moyenne 50% des étudiants français sont titulaires d'une bourse d'études.

L'école propose une formation généraliste en art et délivre deux diplômes d'État : le Diplôme National d'Art (DNA) - option art qui confère le grade de licence, et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) - option art, qui confère le grade de master. Le projet pédagogique de l'école développe des formations en lien avec le son (arts et créations sonores), l'image en mouvement (cinéma) et la peinture.

Cet établissement public administratif, sous tutelle du ministère de la Culture, dispose d'un budget de fonctionnement et d'investissement courant d'1,9 M€, auquel il convient d'ajouter la

valorisation de la masse salariale payée sur titre 2, qui a représenté 3 M€ en 2021. L'école est administrée par un conseil d'administration et dotée d'une commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE).

L'ENSA de Bourges dispose, par ailleurs, d'un centre d'étude au partenariat et à l'intervention artistiques (CÉPIA), qui constitue l'un des trois centres de formation de plasticiens intervenants en France (CFPI), ainsi qu'une galerie d'expositions en art contemporain (La Box), outil pédagogique visant à enrichir le parcours des étudiants.

L'ENSA de Bourges est actuellement engagée dans une démarche d'évaluation de son activité pédagogique par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), dans le cadre de la procédure de renouvellement d'accréditation. Cette démarche a débuté en 2023 par le dépôt d'un dossier d'auto-évaluation en phase bilan et se poursuivra au printemps 2024 par le dépôt d'un projet d'offre de formations et d'orientations pédagogiques pour la prochaine période d'accréditation.

L'école nationale supérieure d'art de Bourges est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture. Son statut et ses missions sont définis par le décret n°2002-1514 du 23 décembre 2002 transformant l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges en établissement public national et portant statut de cet établissement. C'est un établissement d'enseignement supérieur au sens de l'article L.759-1 du code de l'éducation.